

TERMES DE RÉFÉRENCE GROUPE DE TRAVAIL SUR LES PARAMÈTRES DE MESURE

Mandat:

Le Groupe de travail sur les paramètres de mesure (GTPM) du CanSFE a pour mandat de renforcer les capacités des acteurs canadiens et de leurs partenaires partout dans le monde. Le GTPM agit à titre de **groupe conseil et ressource techniques** pour le secteur du développement international, en se concentrant sur la recherche, les données probantes, le suivi, l'évaluation, la redevabilité et l'apprentissage (REMEAL) dans le contexte de la santé mondiale.

Plus spécifiquement, le Groupe de travail sur les paramètres de mesure a le mandat de **conseiller, connecter, renforcer** et **partager** dans plusieurs domaines clés :

- Conseiller: fournir une expertise au CanSFE et aux acteurs de la santé mondiale et du développement sur des questions et initiatives propres au système REMEAL, en fonction de ses propres expériences et connaissances.
- **2. Connecter**: mobiliser ses réseaux au sein du système REMEAL afin de faire le pont entre les experts et les collègues qui ont besoin de leurs connaissances et ressources.
- **3. Renforcer :** offrir du mentorat et des conseils pratiques au secteur au moyen d'activités de renforcement des capacités et de diffusion des connaissances.
- **4. Partager :** exercer un leadership en matière de REMEAL par le partage transparent des données, des réussites et des leçons apprises, afin d'inciter d'autres membres du secteur à faire de même.

Le GTPM se réunit à intervalles réguliers afin de collaborer à un éventail diversifié de projets et d'activités. Il peut former des sous-groupes au besoin pour réaliser des projets ou examiner des questions d'intérêt.

Date	Juin 2017
d'établissement :	
Dernière révision :	Avril 2021
Coordination :	Le secrétariat du CanSFE est responsable de l'administration du groupe. Les membres du GTPM peuvent nommer des membres à des postes de direction (p. ex., présidence ou vice-présidence) ou à des sous-groupes.

CanWaCH

Canadian Partnership for

Women and Children's Health



CanSFE

Partenariat canadien pour la santé des femmes et des enfants

Membres et exigences :

Le GTPM est formé à la fois de **membres permanents** et de **membres spéciaux**. Ils sont nommés par le secrétariat, à sa discrétion, en consultation avec les membres en place. Les personnes qui souhaitent faire partie du GTPM peuvent manifester leur intérêt en écrivant à <u>impact@canwach.ca</u>. Elles pourraient être invitées à soumettre leur CV.

Tout individu voulant devenir membre du GTPM doit être :

- employé ou consultant d'un membre en règle du CanSFE; ou
- associé en règle du CanSFE; ou
- représentant d'un service pertinent d'Affaires mondiales Canada; ou
- invité à joindre le GTPM à la discrétion du secrétariat du CanSFE.

1. Membres permanents

Les membres permanents du GTPM sont des chefs de file et praticiens éclairés possédant une grande expertise en matière de données, de recherche, de suivi et d'évaluation en santé mondiale. Ils font partie des décideurs du membre affilié ou sont en mesure d'influer sur la prise de décisions relativement aux paramètres de mesure. Les membres sont cependant nommés au GTPM en fonction de leur <u>expertise individuelle</u>, non pas de leur affiliation. Ils doivent donc posséder les connaissances et compétences nécessaires pour contribuer individuellement à la réalisation des objectifs du groupe.

Les membres permanents, au nombre maximum de 25 ou au nombre raisonnable fixé par le GTPM, peuvent changer occasionnellement. Ils doivent idéalement provenir d'organisations de différentes tailles, et d'une diversité de champs d'expertise, de langues et d'endroits.

Les membres permanents s'engagent à participer systématiquement et activement aux réunions. Les individus qui ne sont pas en mesure de réaliser cet engagement pourraient être invités par le secrétariat à participer à titre de membres spéciaux.

2. Membres spéciaux

Les membres spéciaux du GTPM contribuent à la réalisation des objectifs du groupe par leur participation, sur invitation, à certaines réunions du GTPM circonscrites dans le temps. Ils peuvent diriger des projets, initiatives, sous-groupes ou discussions précis ou y contribuer. Le CanSFE peut inviter des individus ou des organisations à participer au GTPM ou à y nommer une personne ayant une expertise pertinente.

Le nombre des membres spéciaux varie en fonction des activités et des besoins





CanSFE

Partenariat canadien pour la santé des femmes et des enfants

du GTPM

	dd GTFWI.
Fréquence des réunions :	Mensuelle, avec des réunions additionnelles au besoin.
Format des réunions :	Le GTPM est un groupe de travail virtuel qui se réunit par vidéoconférence et qui peut occasionnellement tenir des réunions en personne, au besoin.
	Le plan de travail du GTPM fait état des objectifs détaillés du groupe de travail, qui sont déterminés en consultation avec ses membres. Des suggestions de questions à examiner peuvent être envoyées par courriel à impact@canwach.ca